



ANNÉE 2023-2024

GALOPS D'ESSAI

CRFPA // ENM

(Hors Note de synthèse, cf feuillet séparé)

Seuls les étudiants pouvant justifier d'une excuse professionnelle (à fournir à l'avance) ou médicale pourront composer chez eux durant le week-end (sujet à demander par mail au secrétariat le mercredi ou jeudi précédant le galop) et renvoyer leur copie le lundi matin avant 9h00 à l'IEJ pour correction.

Attention, l'IEJ mettra à la disposition des étudiants les copies **mais ne fournira pas les feuilles de brouillon**.

CRFPA	ENM
ECRITS	ECRITS
<p><u>DROIT DES OBLIGATIONS</u> De 13h à 16h</p> <p>DO1 : 9 décembre DO2 : 3 février DO3 : 20 avril DO4 : 1^{er} juin</p> <p><u>PROCEDURES</u> De 16h30 à 18h30</p> <p>PROC1 : 9 décembre PROC2 : 3 février PROC3 : 20 avril PROC4 : 1^{er} juin</p> <p><u>SPECIALITES</u> De 13h30 à 16h30</p> <p>SPE1 : 13 janvier SPE2 : 2 mars SPE3 : 4 mai</p>	<p><u>ÉPREUVES JURIDIQUES</u> Les entraînements auront lieu de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 18h00</p> <p><u>Droit pénal / procédure pénale</u> :</p> <p>EJ1 : 4 novembre EJ2 : 9 décembre EJ3 : 3 février</p> <p><u>Droit civil / procédure civile</u> EJ1 : 25 novembre EJ2 : 13 janvier EJ3 : 9 mars</p> <p><u>DROIT PUBLIC</u> Les entraînements auront lieu de 13h30 16h30 :</p> <p>PUB1 : 2 mars PUB2 : 30 mars</p> <p><u>DISSERTATION CCMC</u> Les entraînements auront lieu de 13h30 à 18h30:</p>
ORAUX	CCMC1 : 28 octobre CCMC2 : 2 décembre CCMC3 : 23 décembre CCMC4 : 27 janvier CCMC5 : 17 février CCMC6 : 23 mars CCMC7 : 20 avril
<p><u>EXPOSÉ –DISCUSSION</u> Des épreuves d'entraînement seront organisées en octobre 2023</p>	

Calendrier donné à titre indicatif

Vérifiez sur l'emploi du temps que ces dates et/ou horaires n'ont pas été modifiés :

www.iej.universite-paris-saclay.fr / Facebook : IEJ Paris-Saclay